



Droits et devoirs concernant un proche

Par **chappet_old**, le **06/07/2007** à **09:03**

mon frere dispose d'un appartement a creil , dont il est propriétaire, il est actuellement gravement malade , célibataire ,nous sommes 4 freres et soeurs, ns disposons de peu d'informations sur sa vie privée,mais il semblerait que des personnes profiteraient de la situation au point d'avoir des doutes sur sa situation financière , mn frère est actuellement hospitalisé et très affaibli , des personnes douteuses squattent son appartement avec plus ou moins son autorisation , jusqu'ou peuvent elles aller ? Quels sont nos droits dans cette affaire et nos possibilités de mettre un terme a ces agissements sachant que tot ou tard ns allons devoir prendre en mains la situation de notre frère a qui il ne reste que quelques mois a vivre MERCI